Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 10 (2003)

Heft: 3

Buchbesprechung: Le gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau) [Jerôme Meizoz]

Autor: Brändli, Fabrice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mentionne brièvement en parlant du caractère «progressiste dans de nombreux domaines» (24) de la nouvelle constitution fribourgeoise. Quelques fois, cette absence de recul semble jouer des tours à l'historienne qui décrit l'atmosphère régnant parmi les personnes présentes à l'Assemblée de Posieux comme «plutôt bon enfant que militante», alors même qu'un témoignage anonyme de l'un de ces pèlerins reproduit plus bas parle de «croisade», de participants «fanatisés au dernier point», de personnes semblant «obéir à un ordre impérieux» ou se courber «devant une autorité absolue»! (70)

Mais si, dans cette description factuelle, l'auteur semble parfois tributaire d'une vision historiographique cantonale souvent encline à accentuer les manquements du radicalisme, du moins s'en dégage-t-elle résolument dans l'excellente seconde partie de son ouvrage, axée sur la «récupération tous azimuts» (183) du souvenir de l'Assemblée de Posieux. La mémoire de cette manifestation sert certes de légitimité historique et politique aux autorités arrivées au pouvoir en 1856. Mais, parallèlement, elle contribue aussi à cristalliser l'antagonisme entre l'aile catholique modérée et la frange ultramontaine du nouveau régime; chacune, par presse et associations interposées, déniant à l'autre le droit de se revendiquer l'héritière putatif de Posieux. Ce bras de fer tournera à l'avantage des plus conservateurs qui, tout en édifiant la République chrétienne, décideront de l'édification d'un Sacré-Cœur sur les lieux de l'assemblée de 1852. Il faudra toutefois attendre 40 ans pour voir la concrétisation de cette volonté, avec l'érection d'une chapelle votive à Posieux, en 1924. Or, au travers de ce symbole, c'est avant tout le régime catholique conservateur qui se met en image, allant jusqu'à se faire représenter sur les fresques de l'édifice. La construction de cette petite église est également le point d'orgue d'une politique d'instrumentalisation de la mémoire de Posieux vieille de plusieurs décennies.

La recherche de Valérie Clerc s'achève en 1956, au moment où le «règne sans partage du parti conservateur sur les destinées du canton touche à sa fin». (270) Un bref excursus de trois pages (276–278) permet de comprendre que le combat idéologique autour de l'Assemblée de Posieux de 1852 n'est de loin pas achevé, même si, laïcisation de la société fribourgeoise et profondeur historique obligent, il est aujourd'hui relégué dans l'inconscient collectif.

Daniel Palmieri (Genève)

JEROME MEIZOZ
LE GUEUX PHILOSOPHE (JEAN-JACQUES ROUSSEAU)

LAUSANNE, EDITIONS ANTIPODES, 2003, 124 P., FS. 25.–

«A travers la figure de Rousseau, il y a quelque chose de nouveau qui apparaît au cours du 18e siècle, et qui se perpétue jusqu'à nous, à savoir une posture consistant pour l'intellectuel ou l'artiste à se tenir à distance des milieux du pouvoir et à acquérir une forme d'autonomie économique propre à garantir l'indépendance de son expression.» (88) C'est ainsi que Jérôme Meizoz, dans son dernier livre, pose à nouveau la question qu'il avait déjà abordée dans divers articles récents («Recherche sur la posture: Rousseau», *Littérature* 126, Paris, Larousse, juin 2002, 3–17 ou «Un style franc grossier: posture et étoffe de L.-F. Céline», *Les Temps modernes* 611–612, décembre 2000–février 2001, 84–109); celle de la posture – et celle de la postérité – dans le contexte de la création, notamment littéraire.

Structuré en trois parties distinctes,

Le Gueux philosophe sédimente des textes de nature diverse, étrangement autonomes les uns des autres. La première partie, divisée en sept courts chapitres, convoque «la figure de Rousseau» pour en faire le paradigme de l'intellectuel au sortir de l'Ancien Régime. La notion de «posture» sert à définir les caractéristiques identitaires à la fois de l'écrivain et de son œuvre, entendues comme une «construction de soi». (16) Jean-Jacques Rousseau retient l'attention parce qu'il disloque l'ordre établi dans la République des lettres et subvertit les rapports usuels entre l'écrivain («l'intellectuel») et le pouvoir politique. A travers Rousseau, c'est l'avènement de l'écriture en tant que champ autonome du discours qu'évoque Jérôme Meizoz. Par distanciation critique, rupture et redéfinition originale de soi, «Rousseau reconsidère son existence, se donne par l'écriture une identité narrative [...] et institue son propre lieu de parole, garants d'une différence spécifique». (11) Production littéraire, représentation de la place et du statut social, relation personnelle au monde sont si profondément imbriquées qu'elles aboutissent à «un nouveau modèle de légitimation de l'intellectuel, sur le principe d'une qualification par les humbles». (9) Rousseau active les archétypes de l'artisan, du citoyen genevois, de l'étranger, du provincial au profit d'une évacuation des lieux et des mécanismes ordinaires de la production culturelle des élites du 18e siècle: mécénat, clientélisme aristocratique, salons littéraires sont autant de lieux corrupteurs auxquels Rousseau oppose la vertu de l'humilité sociale – l'origine modeste – doublée de l'indépendance non seulement financière, mais également intellectuelle. La posture subversive de l'humilité et de l'indépendance permet finalement à Rousseau de renverser les critères de la légitimité et de revendiquer ensuite, «par le biais de l'écrit, le droit à un discours universel sur le monde social». (67) Nous touchons là au cœur du propos de Jérôme Meizoz, pour qui *Le Gueux philosophe* est l'occasion d'«une réflexion sur le statut des intellectuels et de leurs rapports au pouvoir», persuadé que «c'est l'hypothèse de la posture qui permet d'articuler en finesse [...] le textuel et le contextuel». (86–87) Plus précisément, la posture rousseauiste marque un moment fort de rupture dans une société pré-démocratique. La légitimité par l'humilité des origines sociales autorise Rousseau à discourir pour et par un espace public émergent, tout en fondant la représentation du commun des hommes comme horizon de réflexion sur l'organisation de la société. La rupture sociale et culturelle est aussi politique.

La seconde partie, «Le Rousseau des Suisses: enjeux d'une réception», rappelle rapidement la question du rejet ou de la captation de Rousseau par les Genevois ou les Suisses, avec en toile de fond le débat autour de l'universalité de ses œuvres, tandis que la troisième, qui clôt l'ouvrage, renferme un entretien entre Jérôme Meizoz et Yvette Jaggi. Les esprits sceptiques y verront sans doute un exercice de style en matière de relations troubles entre les acteurs de la production intellectuelle et le pouvoir politique, mais l'échange – «une discussion sur l'apport de Rousseau à notre contemporanéité» – a le mérite de préciser ce qui se trouve à la base même de la réflexion de Jérôme Meizoz.

Le lecteur apprend alors que ce sont les propres origines sociales de Jérôme Meizoz qui sont à la source du *Gueux philosophe*. C'est ainsi que l'auteur révèle: «Mon livre surgit d'une question assez personnelle [...]: j'ai dû réfléchir pourquoi et comment, dans la tradition socialiste de ma famille, Rousseau occupait une telle place et pourquoi il avait été mythifié en quelque sorte par

notre folklore familial.» (92) C'est donc au sein de la représentation d'une expérience familiale propre que Meizoz puise les outils pour élaborer sa réflexion autour de l'idée de posture. Etranger à la «relecture sanctifiante» de Rousseau propre à la tradition socialiste évoquée précédemment, l'auteur avoue «une admiration quant à la façon qu'il a eue de poser esthétiquement et socialement des problèmes fondamentaux de son temps», sans qu'il s'agisse pour autant d'«une adhésion à la pensée de Rousseau». (93) Jérôme Meizoz, en sollicitant sa propre expérience rousseauiste ou, plutôt, celle de ses aïeux, ouvre une nouvelle perspective à son motif de posture. Au centre du Gueux philosophe, s'agit-il toujours bien de l'attitude posturale de Rousseau? Rousseau est-il encore le sujet du livre? Meizoz reconnaît: «Si j'ai traité de Rousseau, c'est pour poser la question [de la posture] de manière plus générale parmi les intellectuels. Quels sont les rapports qu'ils entretiennent avec le pouvoir? Comment se représentent-ils eux-mêmes l'universalité de leur discours?» Autant de questions pertinentes, mais auxquelles nous n'obtenons guère de réponse, sans compter la prudence d'Yvette Jaggi, qui y oppose un bref «Indépendamment de la question de la posture adoptée», (88) peu propice à la poursuite du débat.

Finalement, Meizoz, se souvenant de la confrontation entre Voltaire et Rousseau, livre avec clarté la substance de sa réflexion. Contrairement à Voltaire, «Rousseau est conscient du point de vue qui est le sien: il le construit. Il en fait une force par un recours prédémocratique au profane: il se met du côté du public, du «peuple», des exclus du pouvoir et de la parole. Voltaire de son côté fait comme s'il n'était pas conscient de son arrogance de dominant, comme si elle était de l'ordre des choses [...]. Cela a suffi à me rendre Rousseau plus intéressant et Voltaire détestable, malgré son bel esprit [...]. Ce n'est pas très fort comme argumentation! Mais enfin pour moi, c'est comme ça que cela s'est présenté.» (93–94)

Curieuse sédimentation éditoriale, *Le Gueux philosophe* (Jean-Jacques Rousseau) a le mérite de rappeler quelques-unes des grandes perspectives de réflexion ouvertes par les œuvres et le parcours de Rousseau – les enjeux de l'identité sociale, culturelle et même nationale de l'intellectuel, les rapports entre une biographie singulière d'auteur et la portée universelle des textes – et de les soumettre à la possibilité d'un réexamen contemporain.

Fabrice Brandli (Genève)

CARLO MOOS
ZUKUNFT AUS DEM GLAUBEN BERNARDA HEIMGARTNER UND DIE GRÜNDUNG DES MENZINGER LEHRSCHWESTERNINSTITUT IM HISTORISCHEN KONTEXT

LUCERNE, GENERALRAT SCHWESTERN VOM HEILIGEN KREUZ MENZINGEN, 2002, 94 P., FS. 10.–
(SOUS FORME DE DON A LA COMMUNAUTE: SCHWEIZERHAUSSTRASSE 6, 6006 LUCERNE)

A première vue, l'ouvrage de Carlo Moos ressemble à ces monographies de commande qui célèbrent et retracent l'existence de communautés, d'institutions ou de personnages localement illustres. En l'occurrence, comme le précise son sous-titre, l'opuscule en question est axé autour de la figure de Bernarda Heimgartner et relate les péripéties de la fondation du «Lehrschwesterinstitut» de Meinzingen.

Le fait est que ce petit ouvrage a été publié pour le 150e anniversaire de l'établissement et que quelques dizaines de pages sont exclusivement consacrées à sa constitution ainsi qu'à l'activité de la